#### **DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE**

# COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## RAPPORT N° II-23 21SGADL0046

## SEANCE DU 18 MARS 2021

Nombre de conseillers en exercice : 71

Nombre de conseillers présents : 59

<u>Date de convocation</u>: 12 mars 2021

<u>Date d'affichage</u>: 19 mars 2021

## **OBJET:**

Subventions 2021 - Développement durable

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 65

Nombre de Conseillers ayant voté pour : 65

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0

## Nombre de Conseillers :

- ayant donné pouvoir : 6
- n'ayant pas donné pouvoir : 6

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 18 mars à dixhuit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Halle des sports - 5 Avenue Jean Monnet - 71200 Le Creusot, sous la présidence de M. David MARTI, président

## **ETAIENT PRESENTS:**

M. Alain BALLOT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-Yves VERNOCHET **VICE-PRESIDENTS** 

M. Abdoulkader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien CIRON - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - Mme Amélie GHULAM NABI - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Valérie LE DAIN - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Frédéric MARASCIA - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Marie MORAND - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Noël VALETTE -

### **CONSEILLERS**

### **ETAIENT ABSENTS & EXCUSES:**

Mme Evelyne COUILLEROT

- M. Lionel DUPARAY
- M. Bernard FREDON
- M. Jean GIRARDON
- M. Jean-Claude LAGRANGE
- M. Michel TRAMOY

Mme MATHOS (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)

Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à M. Jean-Marc FRIZOT)

- M. SELVEZ (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
- M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
- M. MAILLIOT (pouvoir à M. Alain BALLOT)
- M. DURAND (pouvoir à M. Georges LACOUR)

## **SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Christrian GRAND



Vu l'article L.2311-7 du Code général des collectivités territoriales, applicables aux EPCI, imposant l'adoption d'une délibération distincte de celle du vote du budget pour l'attribution des subventions,

## Le rapporteur expose :

- « Le projet du budget 2021 intègre le versement de subventions dont le détail figure dans la liste ci-dessous :
  - Subventions inférieures à 23 000 € : Elles peuvent être versées au vu de la présente délibération. Toutefois, une convention d'objectifs peut intervenir ultérieurement en fonction de la nature du soutien apporté.

Organismes bénéficiaires	Inscription BP 2021
Actions pédagogiques (CAUE)	8 000,00
Atmo Bourgogne Franche-Comté	15 000,00
	23 000,00

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,

Etant précisé que Mme Evelyne COUILLEROT, M. Lionel DUPARAY, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Jean GIRARDON, M. Bernard FREDON intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Après en avoir débattu, Après en avoir délibéré, DECIDE

- D'attribuer et de verser les subventions aux organismes précités.

Certifié pour avoir été reçu à la sous-préfecture le 19 mars 2021 et publié, affiché ou notifié le 19 mars 2021 POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT, Pour le président et par délégation, Le vice-président,

Daniel MEUNIER

LE PRESIDENT, Pour le président et par délégation, Le vice-président,

Daniel MEUNIER